

**1. OBJET**

La stratégie proposée pour la prise en charge d'un patient porteur de *Staphylococcus aureus* méticilline résistant (MRSA) découle du document document prévention et contrôle de l'infection à MRSA dans les établissements de soins et en pratique libérale dans le canton de Vaud, élaboré par l'Unité HPCI.

L'objectif de cette procédure est de prévenir les infections à MRSA en proposant des mesures adaptées aux EMS et établissements psychiatriques ceci avec une prise en charge des patients porteurs de ce germe basée sur des mesures rationnelles, différenciées et adaptées aux différentes structures de soins du canton.

**2. DOMAINE D'APPLICATION**

Cette procédure s'applique aux patients porteurs de MRSA (anciennement ou nouvellement connus) et aux patients avec une infection à MRSA séjournant dans un EMS ou dans un établissement psychiatrique.

**3. DEFINITIONS****4. RESPONSABILITES**

La diffusion et le contrôle de cette stratégie est de la responsabilité du responsable HPCI de l'établissement, sous la supervision de la commission HPCI de l'établissement en collaboration avec la cellule régionale HPCI.

Son application est sous la responsabilité de la direction de l'établissement et des équipes médico-infirmières des différents services.

Les laboratoires et les établissements de soins signalent, à la cellule HPCI de leur région, les prélèvements et/ou les patients avec MRSA, ceci sur une base volontaire.

**5. DEROULEMENT**

Le diagramme déroulement de la procédure est décrit dans la page suivante.

**6. VALIDATION**

N° de version	Date d'émission	Classement	Elaboration/Modification	Vérification/Approbaton Visa (s)
2	14.02.2005			

**7. DISTRIBUTION**

Fonction	UB/Service

Diagramme de flux	Description	R	C
	<p><b>1. Détection du cas</b> - signalement par le laboratoire d'un résultat ⊕ pour MRSA lors d'investigations, lors de dépistage dans le cadre d'une étude de prévalence, lors d'admission/transfert d'un patient documenté MRSA ⊕</p> <p><b>2. Vérifier l'information</b> - vérifier identité patient - vérifier si information déjà documentée</p> <p><b>3. Signaler le cas</b> - informer la cellule régionale HPCI - lors de transfert, avertir l'établissement de provenance - le laboratoire responsable de l'analyse informe la cellule HPCI (FT1). <b>La déclaration des cas se base sur le volontariat</b></p> <p><b>4. Dossier patient</b> - consigner l'information dans le dossier médical et infirmier</p> <p><b>5. Informer les collaborateurs</b> - application stricte des précautions standard (PS) - informer des modes de transmission du MRSA</p> <p><b>6. Evaluer si infection</b> En présence de signes cliniques et para cliniques, mettre en place des précautions additionnelles et un traitement de l'infection</p> <p><b>7. Rechercher si facteurs de risque (FR)</b> - En présence de plaies chirurgicales, chroniques suspectes ou de dispositif médical ( SV, cathéter veineux, ..), patient soumis à dialyse ou insulino-dépendant, patient devant subir une op. chirurgicale instaurer un traitement de décolonisation (FT7)</p> <p><b>8. Précautions additionnelles</b> - En présence d'infection, isolement du site infecté si possible ou isolement de contact</p> <p><b>9. Instaurer un traitement de l'infection</b> - Si infection, traitement instauré selon ordre médical</p> <p><b>10. Instaurer un traitement de décolonisation</b> - traitement détaillé sur FT7 - le TTT de décolonisation à prescrire pour 5 j.</p> <p><b>11. Prélèvements de contrôle selon avis</b> - des prélèvements de contrôle sont planifiés selon avis médical ( FT3 et FT5)</p> <p><b>12. Consigner toutes les informations concernant le cas</b> - consigner l'information dans le dossier patient - signaler les résultats à la cellule régionale HPCI - Information lors transfert du patient</p>	<p>LAB</p> <p>RHyg</p> <p>MED RHyg Lab</p> <p>MED IC</p> <p>RHyg IC, ID</p> <p>MED</p> <p>MED</p> <p>MED</p> <p>MED RHyg</p> <p>MED</p> <p>Rhyg IC ID</p>	<p>MED</p> <p>IC, ID MED</p> <p>Cell HPCI MED</p> <p>ID</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p> <p>Cell HPCI</p>

**8. TERMINOLOGIE**

LAB	= laboratoire d'analyse	Cell HPCI	= cellule régionale HPCI
MED	= médecin responsable	Unité HPCI	= unité de coordination cantonale HPCI
IC	= infirmier(ère) chef(fe)	RHPCI	= infirmier(ère) HPCI de l'établissement
ID	= infirmier(ère) diplômé(e)	Responsable HPCI	= référent HPCI de l'établissement
FT	= Fiche technique	HPCI	= hygiène, prévention et contrôle de l'infection

**9. DOCUMENTS ASSOCIES**

- Fiche signalétique destinée aux laboratoires ( FT 1)
- Technique de prélèvement pour le dépistage MRSA (FT3 )
- Planification du suivi des nouveaux cas (FT 5)
- Modalité de décolonisation en soins chroniques (FT7)

**10. DOCUMENTS ET TEXTES DE REFERENCE**

- Document "prévention et contrôle de l'infection à MRSA dans les établissements de soins et en pratique libérale dans le canton de Vaud, Unité HPCI, 2004